

Etat des risques et pollutions

aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité, potentiel radon et sols pollués

! Attention ... s'ils n'impliquent pas d'obligation ou d'interdiction réglementaire particulière, les aléas connus ou prévisibles qui peuvent être signalés dans les divers documents d'information préventive et concerner l'immeuble, ne sont pas mentionnés par cet état.

Cet état, à remplir par le vendeur ou le bailleur, est destiné à être en **annexe** d'un contrat de vente ou de location d'un immeuble.

Cet état est établi sur la base des informations mises à disposition par arrêté préfectoral

n° 2019/03160 du 08 | 10 | 2019 mis à jour le | |

Adresse de l'immeuble 82 rue Aristide Briand code postal ou Insee 94430 commune CHENNEVIERES-SUR-MARNE

Situation de l'immeuble au regard d'un ou plusieurs plans de prévention des risques naturels (PPRN)

■ L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR N ¹ oui non
 prescrit anticipé approuvé date 12 | 11 | 2007

¹ Si oui, les risques naturels pris en considération sont liés à :

inondations autres Crue à débordement

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du PPRN ² oui non

² Si oui, les travaux prescrits ont été réalisés oui non

■ L'immeuble est situé dans le périmètre d'un autre PPR N ¹ oui non
 prescrit anticipé approuvé date 09 | 07 | 2001

¹ Si oui, les risques naturels pris en considération sont liés à :

inondations autres Ruissellement et coulée de boue

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du PPRN ² oui non

² Si oui, les travaux prescrits ont été réalisés oui non

Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention des risques miniers (PPRM)

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR M ³ oui non
 prescrit anticipé approuvé date 21 | 11 | 2018

³ Si oui, les risques naturels pris en considération sont liés à :

mouvement de terrain autres Tassements différentiels

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du PPRM ⁴ oui non

⁴ Si oui, les travaux prescrits ont été réalisés oui non

Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention des risques technologiques (PPRT)

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'étude d'un PPR T prescrit et non encore approuvé ⁵ oui non

⁵ Si oui, les risques technologiques pris en considération dans l'arrêté de prescription sont liés à :

effet toxique effet thermique effet de surpression

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'exposition aux risques d'un PPR T approuvé oui non

> L'immeuble est situé en secteur d'expropriation ou de délaissement oui non

> L'immeuble est situé en zone de prescription ⁶ oui non

⁶ Si la transaction concerne un logement, les travaux prescrits ont été réalisés oui non

⁶ Si la transaction ne concerne pas un logement, l'information sur le type de risques auxquels l'immeuble est exposé ainsi que leur gravité, probabilité et cinétique, est jointe à l'acte de vente ou au contrat de location. oui non

Situation de l'immeuble au regard du zonage sismique réglementaire

- > L'immeuble se situe dans une commune de sismicité classée en
- | | | | | | | | | | |
|---------------|-------------------------------------|---------------|--------------------------|---------------|--------------------------|---------------|--------------------------|---------------|--------------------------|
| zone 1 | <input checked="" type="checkbox"/> | zone 2 | <input type="checkbox"/> | zone 3 | <input type="checkbox"/> | zone 4 | <input type="checkbox"/> | zone 5 | <input type="checkbox"/> |
| très faible | | faible | | modérée | | moyenne | | forte | |

Situation de l'immeuble au regard du zonage réglementaire à potentiel radon

- > L'immeuble se situe dans une commune à potentiel radon classée en niveau 3 oui non

Information relative à la pollution de sols

- > Le terrain est situé en secteur d'information sur les sols (SIS) oui non

Information relative aux sinistres indemnisés par l'assurance suite à une catastrophe N/M/T*
* catastrophe naturelle minière ou technologique

- > L'information est mentionnée dans l'acte de vente oui non

Documents de référence permettant la localisation de l'immeuble au regard des risques pris en compte

- Arrêté n°2019/03160 du 8 octobre 2019 Chennevières-sur-Marne
- Fiche synthétique Chennevières-sur-Marne_2018
- CHENNEVIERES SUR MARNE - Aléas
- CHENNEVIERES SUR MARNE - Risque mouvement de terrain par affaissements et effondrements de terrain
- CHENNEVIERES SUR MARNE - Carte des vitesses
- CHENNEVIERES SUR MARNE - Zonage réglementaire
- Carte_ZR_Chennevières-sur-Marne
- Arrêté n°2019-2115 du 10 juillet 2019 - Val de Marne
- DICRIM
- Rapport d'information Géorisques
- Brochure d'information aux acquéreurs et locataires

vendeur / bailleur

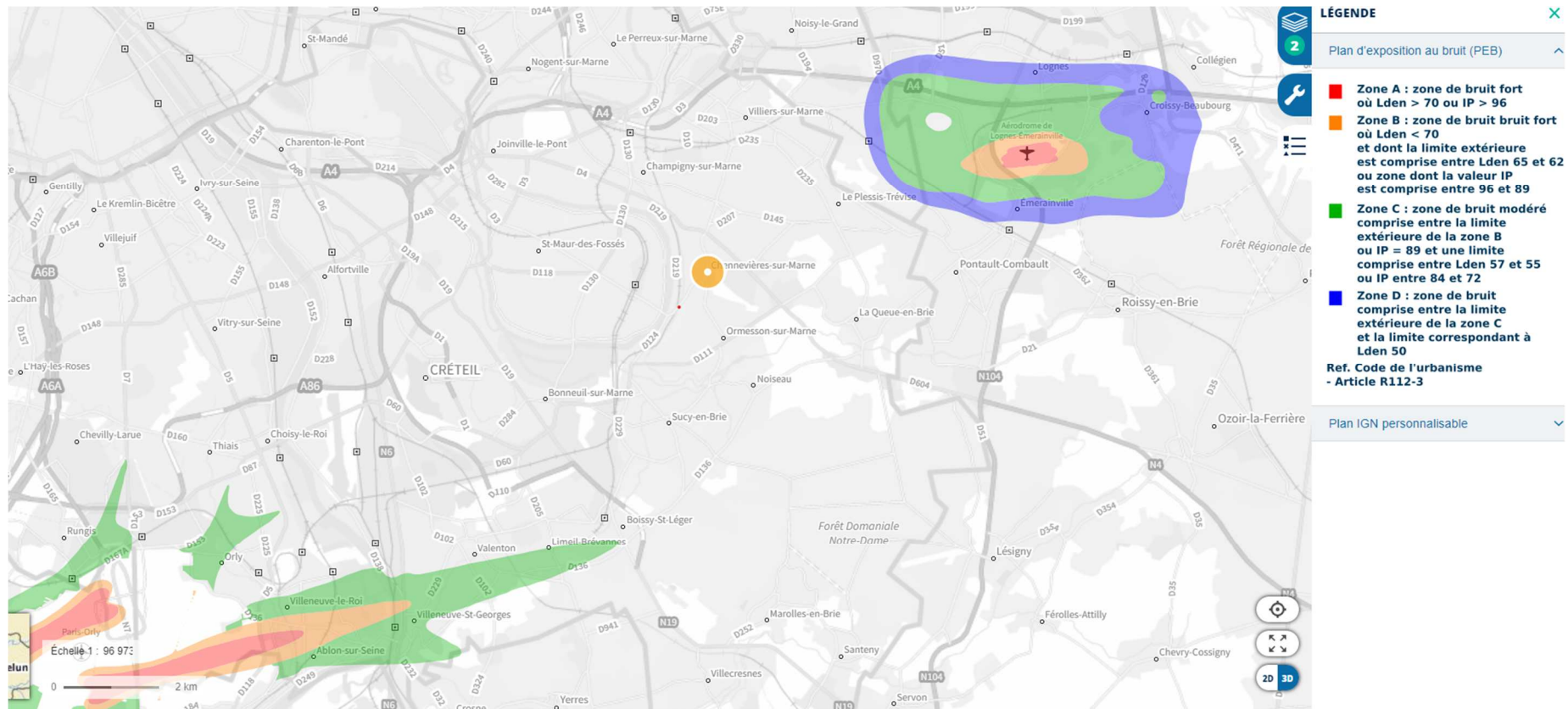
acquéreur / locataire



information sur les risques naturels, miniers ou technologiques, la sismicité, le potentiel radon, les pollutions de sols, pour en savoir plus... consultez le site Internet : www.georisques.gouv.fr

Localisation de l'immeuble dans un plan d'exposition au bruit

Adresse : 82 rue Aristide Briand – 94430 CHENNEVIÈRES-SUR-MARNE
HORS ZONE PEB



Extrait du site www.geoportail.gov.fr

Bornage – Division de propriété – Copropriété – Division en volumes – Urbanisme – Estimation immobilière – Topographie – Implantation -
Diagnostics - Syndic de copropriété – Gestion locative